



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (J. Ménard, J. Betteridge, F. Scott et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de tenir une enquête publique et qu'il examine tous les aspects de la délivrance des services de protection de l'enfance au Manitoba. (M. Costantini, G. Nordman, S. Greenfield et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le ministre de la Santé envisagent de mettre à la disposition de CancerCare Manitoba les fonds nécessaires afin qu'elle puisse offrir des soins de santé d'avant-garde aux patients comme le font les autres provinces et qu'ils envisagent d'accélérer le processus qui permet l'approbation de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer afin de permettre à davantage de Manitobains d'être traités de la manière la plus efficace possible. (L. Missalino, W. Watt, B. Burling et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le ministre de la Santé envisagent de mettre à la disposition de CancerCare Manitoba les fonds nécessaires afin qu'elle puisse offrir des soins de santé d'avant-garde aux patients comme le font les autres provinces et qu'ils envisagent d'accélérer le processus qui permet l'approbation de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer afin de permettre à davantage de Manitobains d'être traités de la manière la plus efficace possible. (M. Dudar, M. Dudar, M. Pitura et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial annule immédiatement ses plans visant à appuyer la construction, près des zones résidentielles urbaines, de l'usine de transformation et d'équarrissage du porc OlyWest. (S. Cedergren, H. Cedergren, S. Lanuza et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le parti néo-démocrate du Manitoba envisagent de recommander, à l'instar des autres provinces et du parti néo-démocrate au Canada, le changement du mode d'élection des députés au Manitoba et qu'ils exhortent le Comité consultatif des élections d'Élections Manitoba d'envisager de proposer une réforme bénéficiant de l'appui de la majorité qui modifierait le système électoral au Manitoba de sorte qu'il reflète davantage le vote des Manitobains. (R. Bernarte, L. Shiels, D. Sison et autres)

M. le *ministre* LATHLIN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2006-2007 — Affaires autochtones et du Nord.

(Document parlementaire n° 59)

Après la période des questions orales, le président rend la décision suivante :

Pendant la période des questions orales du 27 avril 2006, le ministre de la Gestion des ressources hydriques a invoqué le *Règlement* au sujet des propos tels que « you are a fool » et « you are an idiot » qu'aurait tenus le député de Russell, alors que ce dernier n'avait pas le droit de parole. J'ai mis l'affaire en délibéré afin de consulter le hansard.

J'ai pu examiner le hansard du 27 avril 2006; cependant, de tels propos n'ont pas été consignés au hansard avant le rappel au *Règlement*. Je déclare par conséquent le rappel irrecevable.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} TAILLIEU et BRICK ainsi que MM. ROCAN, DEWAR et GERRARD font des déclarations de député.

M^{me} la *ministre* OSWALD, propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* OSWALD intervient. L'Assemblée convient de n'accorder à aucun député le droit de parole pour la reprise du débat.

M^{me} la *ministre* OSWALD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 36.

(Document parlementaire n° 60)

Mercredi 10 mai 2006

M. le *premier ministre* DOER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 22 — *Loi sur la réforme électorale/The Elections Reform Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *premier ministre* DOER ainsi que MM. LAMOUREUX et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *premier ministre* DOER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 22.

(Document parlementaire n° 61)

L'Assemblée permet la reprise du débat sur la motion de M^{me} la *ministre* OSWALD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 36 — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et SWAN interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes